

SEMAINE DU LUNDI 18 JANVIER AU DIMANCHE 24 JANVIER 2016

Revenu disponible : Les Québécois au bas de la liste

La Presse, 1/18/2016, Cyberpresse (#réf : 7116)

Pierre St-Arnaud Presse canadienne

Longueur : Moyen; Catégorie : Revenu disponible

Mots-clés : Comparaison interprovinciale, Prix à la consommation, Ménages

Le revenu disponible moyen par habitant, au Québec, s'est élevé à 26 046 \$ en 2014, soit 14 % de moins que la moyenne canadienne, qui se situe à 30 270 \$, et près de 37 % inférieur à celui de l'Alberta qui, malgré les difficultés économiques de la province, trône toujours au premier rang avec un revenu disponible de 40 495 \$. Les Québécois ont le revenu disponible le plus faible au Canada, et ce, pour une deuxième année consécutive, alors que ce revenu a stagné en 2014. Sur le plan régional, deux régions du Québec ont connu des baisses de revenu disponible, soit l'Outaouais, qui a vu un recul de 0,6 %, et la Côte-Nord, où le recul minime de 0,1 % n'a pas empêché cette région de demeurer dans le peloton de tête avec un revenu disponible moyen de 26 917 \$ qui la place au troisième rang des 17 régions administratives de la province. La palme, toutefois, revient à la Montérégie, où le revenu disponible moyen se situe à 27 246 \$, suivie de la Capitale-Nationale, avec 27 219 \$. À l'autre bout du spectre, les régions du Bas-Saint-Laurent (23 317 \$), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (23 324 \$) et de la Mauricie (23 555 \$) occupent les trois derniers rangs. Le revenu disponible représente le montant qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne, une fois les impôts et cotisations déduits des revenus de salaire, des revenus de propriété, de prestations et autres. Lien : <http://affaires.lapresse.ca/economie/canada/201601/18/01-4941007-revenu-disponible-les-quebecois-au-bas-de-la-liste.php>.

Des sans-papiers lancent un cri du cœur

La Presse, 1/18/2016, Cyberpresse (#réf : 7115)

Isabelle Hachey

Longueur : Moyen; Catégorie : Immigration

Mots-clés : Femmes sans-papiers, Sortir de la clandestinité, régularisation des sans-papiers.

Un groupe de femmes sans-papiers demandent au premier ministre Justin Trudeau de régulariser le statut des centaines de milliers d'immigrants qui vivent dans l'ombre au

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE Semaine du 18 au 24 janvier

Canada. Cinq femmes masquées ont pris part à une conférence de presse chargée d'émotion, hier à Montréal, afin de réclamer une amnistie générale pour les 200 000 à 500 000 sans-papiers qui font rouler l'économie du pays sans en retirer tous les bénéfices. Dans une lettre envoyée au premier ministre Trudeau le 27 novembre le Collectif des femmes sans statuts de Montréal écrit « Nous travaillons ici et contribuons à la richesse du Canada. Nous nettoions vos maisons, servons dans vos restaurants, travaillons à la chaîne, nous produisons la nourriture que vous mangez. Nous payons des taxes. Pourtant, nous demeurons exclues de l'ensemble des biens sociaux : l'éducation, les soins de santé, les allocations pour enfants, les garderies, le chômage ». À bout de souffle, ces femmes réclament « le droit d'être traitées comme tout le monde ». Et d'enfin pouvoir sortir de la clandestinité. « Monsieur Trudeau a été élu dans une circonscription de Montréal où résident des milliers de sans statuts. Mais officiellement, nous n'existons pas », écrivent-elles dans leur lettre. Entre 1964 et 2004, le Canada a lancé huit programmes de régularisation des sans-papiers. En 2009, le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration a reconnu que ces personnes « contribuent à la société en répondant à un besoin de main-d'œuvre qui ne peut être comblé à l'interne ». Le Comité s'est toutefois abstenu de recommander quoi que ce soit pour régler le problème. « L'exécution pure et dure des mesures peut être brutale; la régularisation générale peut ouvrir les vannes et à peu près n'importe quelle approche visant à régler le problème semble injuste à quelqu'un », lit-on dans le rapport. Lien : <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201601/17/01-4940889-des-sans-papiers-lancent-un-cri-du-coeur.php>.

Des enfants dans des mines de cobalt pour alimenter nos batteries

Radio-Canada, 1/19/2016, <http://ici.radio-canada.ca/> (#réf : 7113)

Agence France-Presse

Longueur : Moyen; Catégorie : International

Mots-clés : Travail des enfants, Afrique, Produits miniers

L'industrie des produits électroniques et automobiles est appelée à mieux vérifier d'où vient le cobalt utilisé pour la fabrication de piles et de batteries, un minerai trop souvent extrait dans des conditions dangereuses et parfois par des enfants, dénoncent Amnistie internationale et l'Observatoire africain des ressources naturelles, Afrewatch. La République démocratique du Congo (RDC) assure à elle seule plus de la moitié de la production mondiale de cobalt, rappellent-ils dans un rapport rendu public mardi, et intitulé Voilà pourquoi on meurt : les atteintes aux droits humains en République démocratique du Congo alimentent le commerce mondial du cobalt. Selon une étude du gouvernement, 110 000 mineurs artisanaux travaillent dans les mines du Katanga, là où se concentre la production de cobalt en RDC. En pleine saison, leur nombre s'élève à 150 000. Parmi ces mineurs se trouvent des enfants parfois âgés d'à peine 7 ans, rappelle Amnistie. Lors de son enquête, Amnistie a demandé à 16 multinationales de révéler d'où provient le cobalt utilisé dans leurs batteries au lithium-ion, qu'elles achètent de fournisseurs chinois. Toutes, sauf une, ont été incapables de nommer l'origine du

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE
Semaine du 18 au 24 janvier

controversé minerais qu'elles utilisent, y compris des entreprises comme Apple, Microsoft, Samsung et Mercedes. Il n'y a pas qu'aux multinationales qu'Amnistie et Afreewatch demandent de revoir leur chaîne d'approvisionnement. Ils demandent aussi à Pékin d'enquêter sur les compagnies minières chinoises qui font affaire à l'étranger, ainsi qu'à Huayou Cobalt, le principal fournisseur chinois de cobalt, de « révéler qui participe à l'extraction et au commerce de son minerais, et quels sont les sites d'extraction ». Lien : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/international/2016/01/19/004-cobalt-mines-republique-congo-batteries-apple.shtml>.

Centres de désintoxication – Québec fait volte-face et débloque 6 millions

Le Devoir, 1/21/2016, A3 (#réf : 7112)

Marie-Michèle Sioui et Marco Fortier

Longueur : Moyen; Catégorie : Centre de désintoxication

Mots-clés : Santé publique, Réforme aide sociale, Subvention

Répit inattendu pour les centres de désintoxication du Québec : le gouvernement provincial a annoncé mercredi l'octroi d'une subvention récurrente de 6 millions de dollars, un montant qui correspond exactement à ce que les libéraux comptent économiser avec leur réforme de l'aide sociale. La subvention, qui vient du ministère de la Santé et des Services sociaux, sera remise directement aux centres qui ne profitent pas du Programme de soutien aux organismes communautaires. Le centre Mélaric, qui a fermé subitement — et dans l'indignation — le 12 janvier, est l'un d'eux. La subvention ne modifie en rien la réforme de l'aide sociale. Elle marque plutôt une implication nouvelle du ministère de la Santé dans la lutte contre la toxicomanie. « C'est une nouvelle façon de faire qui va être intéressante et qui va nous permettre d'assurer des services de qualité », s'est réjoui le secrétaire de l'Association provinciale des organismes en dépendance (APOD), Nicolas Bédard. Même réaction positive à l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID). « Jusqu'à présent, oui, nous sommes rassurés. Les gens vont trouver un bon endroit pour redevenir des citoyens, redevenir heureux », a déclaré le directeur général, Vincent Marcoux. Le gouvernement libéral a finalement recouvré la raison, s'est réjoui l'élue péquiste Jean-François Lisée. « Je ne suis pas celui qui va accabler un gouvernement qui reconnaît son erreur », a-t-il déclaré « Prenons note et continuons de mettre le gouvernement devant ses incohérences pour qu'il recule en d'autres domaines », a aussi réagi la députée solidaire Françoise David. Elle a néanmoins dénoncé la récupération des six millions de dollars que le gouvernement compte économiser avec sa réforme de l'aide sociale. Lien : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/460798/centres-de-desintoxication-quebec-fait-volte-face-et-debloque-6-millions>.

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE
Semaine du 18 au 24 janvier

Aide sociale – Des experts pourfendent la réforme libérale

Le Devoir, 1/22/2016, A1 (#réf : 7111)

Marco Fortier

Longueur : Moyen; Catégorie : Aide sociale

Mots-clés : Droits fondamentaux, « Workfare », Aide à l'emploi

Dans une lettre transmise au Devoir, des chercheurs en travail social soutiennent que la stratégie de Québec pour réduire le nombre d'assistés sociaux repose sur de « fausses prémisses ». L'objectif du projet de loi 70, présenté en novembre, est noble — inciter les gens à trouver du travail —, mais ce n'est pas en coupant dans les prestations d'aide sociale qu'on y arrivera, estiment les signataires, professeurs en travail social à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Nous sommes ici dans l'univers des préjugés fortement répandus dans la population à l'égard des bénéficiaires d'aide sociale (par exemple, dépendant, paresseux, fraudeur) », écrit Jean-Yves Desgagnés, directeur du module de travail social de l'UQAR, au nom de cinq de ses collègues. « Jamais, depuis l'existence de l'aide sociale en 1969, un gouvernement n'était allé aussi loin dans le workfare [travailler pour recevoir de l'aide] et la négation des droits fondamentaux des plus pauvres de notre société », ajoutent les signataires. Le gouvernement Couillard fait appel à la carotte et au bâton pour limiter l'accès à l'aide sociale. D'abord, la carotte : les nouveaux demandeurs recevront entre 130 \$ et 250 \$ par mois, en plus de leur chèque régulier de 616 \$, s'ils participent à des programmes pour trouver un emploi ou retourner aux études, par exemple. En contrepartie, ces nouveaux inscrits à l'aide sociale seront pénalisés s'ils ratent des étapes fixées par leur agent d'aide sociale. Par exemple, leur aide supplémentaire de 250 \$ sera coupée s'ils omettent de se présenter aux cours d'aide à l'emploi. Ensuite, leur chèque régulier sera amputé — jusqu'à la moitié de sa valeur — chaque fois qu'ils omettent de suivre les directives pour trouver un emploi. Le but de la réforme est simple : briser le « cercle vicieux » de la dépendance à l'aide sociale d'une génération à l'autre, fait valoir le ministre Sam Hamad. Sam Hamad affirme que la règle forçant les prestataires à accepter un « emploi convenable » sera appliquée avec « discernement ». Les statistiques du mois de novembre 2015 indiquent que 45,2 % des nouveaux demandeurs recourent à l'aide sociale à cause de la fin de leurs prestations de chômage ou de leur insuffisance; 23,1 % ont demandé de l'aide sociale pour combler des revenus insuffisants ou parce qu'ils étaient en attente d'un revenu provenant probablement d'autres programmes gouvernementaux (accidents de travail, rente du Québec, assurance automobile, etc.); 4,5 % demandaient de l'aide en raison de la fin d'études à temps complet, et 27,5 % après la perte d'un conjoint ou pour d'autres raisons. On peut lire la lettre des chercheurs ici : http://www.ledevoir.com/documents/pdf/lettre_TS_UQAR.pdf. Pour lire l'article : <http://www.ledevoir.com/non-classe/460947/aide-sociale-des-experts-pourfendent-la-reforme-liberale>.

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE
Semaine du 18 au 24 janvier

Autochtones – La relation avec les policiers est un « problème systémique »

Le Devoir, 1/22/2016, A5 (#réf : 7114)

Robert Dutrisac Presse canadienne

Longueur : Moyen; Catégorie : Violence envers les femmes

Mots-clés : femmes autochtones, Commission d'enquête, Sécurité publique

Le drame survenu à Val-d'Or est loin d'être un cas unique : les mauvaises relations entre les corps policiers et les autochtones ainsi que le racisme sont systémiques partout au Canada, jugent deux ministres fédérales, Carolyn Bennett et Mélanie Joly. Le type de relations entretenues entre les corps policiers et les femmes autochtones « est un problème systémique », qui dépasse de beaucoup le territoire de Val-d'Or, a commenté dans un point de presse la ministre des Affaires autochtones. La condition des femmes autochtones est « un problème qui est systémique, qui touche le système de justice, l'administration de la justice, les corps policiers, la relation au sein des communautés, les enjeux de sexisme, de racisme », a énuméré la ministre. Val-d'Or, « c'est un symptôme d'une problématique qui est pancanadienne ». Mais le ministre suppléant de la Sécurité publique, Pierre Moreau, qui participait de son côté à une rencontre fédérale-provinciale des ministres de la Justice et de la Sécurité publique, s'est élevé contre cette généralisation. « C'est une déclaration qui est trop large pour correspondre à la réalité », a déclaré le ministre québécois dans un point de presse. « Je ne suis pas prêt à dire qu'il y a une situation systémique où la police, ce sont des racistes ou des gens qui ont de mauvaises relations [avec les autochtones]. » Certains policiers peuvent « avoir des sentiments racistes », à l'instar de certains citoyens, a-t-il toutefois convenu. Mais d'autres « sont extrêmement ouverts aux autres cultures et notamment à la culture autochtone », a avancé Pierre Moreau. Tout se met en place pour que la commission d'enquête fédérale sur les femmes autochtones se voie confier un mandat très large, qui engloberait les sévices commis envers elles par des policiers. On estime que 1200 femmes autochtones ont été assassinées ou portées disparues au cours des 30 dernières années au Canada. Lien : <http://www.ledevoir.com/non-classe/460952/autochtones-la-relation-avec-les-policiers-est-un-probleme-systemique>.

NOTE: Tous les articles de la revue de presse sont conservés dans leur intégralité pour consultation. Le résumé de chacun des articles tente d'exprimer le contenu et la teneur des propos. La COFAQ n'endosse pas nécessairement les articles; la sélection de ceux-ci est basée sur les sujets d'intérêts pour la famille sans tenir compte de leurs valeurs.